Le Journal Agricole

Mensuel d'information agricole et rurale

coopération allemande GIZ

Programme de Développement Rural et l'Agriculture
ProDRA
Le partenariat agricole de la Coopération Germano-Togolaise

250 FCFA

N°024 - Août 2015

Conseil Interprofessionnel des filières Café et Cacao du Togo (CICC-TOGO)

UNE VOLONTÉ D'IMPLICATION DES DIFFÉRENTS MAILLONS QUI SUSCITE DE L'ESPOIR…

P. 3

Interview de Enselme Gouthon, Secrétaire Général du CCFCC

««LA RESTRUCTURATION DES FILIÈRES CAFÉ ET CACAO AU TOGO S'ACHÈVERAIT EN 2016»

P. 5

Appui à la visibilité des produits agricoles du Togo

LA GIZ/PRODRA AU CŒUR DE LA 4ème ÉDITION DU SIALO

P. 4

Construction des magasins et hangars aux producteurs agricoles par le PADAT

LA CTOP ET SES ORGANISATIONS EXIGENT LA TOTALITÉ DES MAGASINS ET PROMETTENT LEUR CONTRIBUTION DE 10%

P. 6&7

MANIOC
LA RACINE DU 21ème SIÈCLE

Culture aux multiples usages, le manioc est au cœur des problématiques de la sécurité alimentaire. Les États des pays ACP favorisent le développement de sa chaîne de valeur, que ce soit au niveau de sa transformation, de ses marchés ou encore de la recherche.

De l'Afrique à l'Asie en passant par l'Amérique latine, des millions de personnes, fréquemment des petits producteurs, dépendent du manioc pour leur alimentation, en particulier en période de soudure, et comme source de revenus. Consommée telle quelle (racine et feuilles) et parfois utilisée comme fourrage pour le bétail, la racine de manioc est de plus en plus transformée en farine, semoule ("l'atieke"), pâtes ou chips.

Pourtant, longtemps considérée comme culture du "pauvre", elle n'a commencé à retenir l'attention au niveau international que récemment. C'est, en effet, en 2000 que la FAO a lancé la Stratégie mondiale de développement du manioc (GCDS), qui sera suivie de la création en 2003 du Partenariat mondial pour le manioc au 21ème siècle (GCO21). L'objectif étant double

: lutter contre les maladies et améliorer le rendement et la valeur nutritive de la plante. Mais il faudra attendre 2007/08 et la flambée des cours des céréales pour que le regain d'intérêt accordé au manioc soit suivi d'engagements concrets.

Des moyens sont alors mis à la disposition du monde de la recherche, indispensable pour accroître les rendements qui demeurent très faibles dans les pays ACP. Aujourd'hui, de nombreux projets sont en cours pour développer de nouvelles variétés à haut rendement, résistantes aux maladies, enrichies en protéines ou bêta-carotène.

L'engouement des agro-industriels

Le potentiel du manioc n'a pas échappé au secteur privé. En Côte d'Ivoire ou au Nigeria, Nestlé remplace de plus en plus l'amidon de maïs importé par l'amidon de manioc dans la fabrication de ses bouillons culinaires. La multinationale encadre les producteurs, vulgarise des variétés améliorées et achète leur production.

Dans le secteur de la brasserie, on cherche à fabriquer des bières locales, meilleur marché : ils substituent des cultures locales à l'orge importée avec, bien souvent, la bénédiction de l'Etat qui leur accorde notamment des avantages fiscaux. Au Mozambique, par exemple, Cervajas travaille avec 10 000 agriculteurs sous contrat pour produire sa bière "Impala", dont l'ingrédient principal est le manioc (60 %). Le Nigeria, quant à lui, investit massivement dans l'industrie de l'amidon et de la farine de manioc.

Une meilleure valorisation du manioc permet certes de réduire les importations de céréales, mais surtout la pauvreté en milieu rural. Ainsi, en diffusant des variétés améliorées auprès des petits producteurs, en développant la transformation avec des technologies simples et adaptées, en valorisant leurs produits, les revenus des producteurs s'améliorent. C:AVA (Cassava: Adding Value for Africa Project) développe des chaînes de valeur pour fabriquer de la farine de manioc de haute qualité dans plusieurs pays africains au bénéfice des petits exploitants en mettant l'accent sur les technologies de séchage, entre autres. L'introduction de techniques de production et de marketing par l'Institut de recherches agricoles et de développement des Caraïbes (CARDI) a permis de développer la culture et la transformation du manioc dans plusieurs pays des Caraïbes. Les politiques ont aussi leur rôle à jouer à l'instar de Trinité-et-Tobago où le manioc, sous forme de muffins, a été introduit dans les repas scolaires grâce à un programme spécifique, le School Nutrition Programme.

Futur prometteur et... menacé

Le manioc a donc un avenir prometteur. Il pourrait toutefois être compromis par la propagation de maladies. Surnommé le "tueur silencieux", le virus de la striure brune s'est largement diffusé ces dix dernières années. Il peut détruire une récolte entière mais surtout, ses dommages ne sont visibles qu'au moment de l'arrachage des racines. Autre virus, la mosaïque du manioc a réduit d'environ 25 % les rendements en limitant la taille des racines. De plus, la hausse des températures favorise le développement des mouches blanches, ou aleurodes, qui transmettent ce virus au manioc.

Des scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme en avril 2013, ce qui a conduit à créer le Réseau panafricain de surveillance du manioc. L'enjeu est majeur car la culture du manioc, très résistante à la sécheresse, est particulièrement adaptée au changement climatique.

Biogaz
QUAND LES ABATTOIRS SE RECYCLENT

En Ouganda et au Kenya, les déchets d'abattoir sont recyclés pour produire du biogaz et des engrais biologiques.

Avec une capacité d'abattage quotidienne de plus de 700 bovins et 450 petits bétails, l'abattoir de Kampala en Ouganda rejette environ 400 m3 d'eaux usées chaque jour qui dégradent tant l'environnement que la qualité de l'eau potable dans la région. Des chercheurs de l'Université Makerere collaborent avec le programme Bio-resources Innovations Network for Eastern Africa - qui accorde des subventions aux biologistes pour améliorer la production alimentaire et la gestion de l'environnement - pour aider l'abattoir à réduire et nettoyer ses eaux usées. Les déchets de l'abattoir sont d'abord passés dans des digesteurs pour produire du biogaz. Traités, ils sont ensuite séparés en une boue riche en nutriments qui servira d'engrais biologique, tandis que l'effluent est envoyé dans une installation hydroponique construite dans un étang artificiel pour être nettoyé et ensuite dispersé dans l'environnement.

Dans la ville de Kiserian au Kenya, les 320 pasteurs Massaïs qui gèrent les abattoirs de Keekonyokie produisent eux aussi du biogaz avec les déchets d'élevage. Traités, ils servent de fumier pour restaurer leurs pâturages. Les abattoirs peuvent produire suffisamment de biogaz pour remplir chaque jour 100 bonbonnes de 6 kg, qui sont vendues 6,5 € l'unité, soit environ la moitié du prix du GPL ordinaire. Selon le professeur Erastus Gatebe de l'Institut de recherche et développement industriel du Kenya, la flamme du biogaz est plus chaude que celle produite par du GPL et garantit une efficacité énergétique de 30 à 40 % supérieure.

Smartphone
Cultiver par téléphone

Edyn a développé un système à énergie solaire activé via un smartphone permettant aux agriculteurs de surveiller leurs champs et réagir à distance face à tout changement. Le Garden Sensor surveille l'humidité, le pH, la température et la luminosité, et donne des conseils sur quelles cultures semer. Un dispositif d'arrosage automatisé est également disponible.

Riz
Du rendement dans l'air

Dans le cadre d'une étude sur un riz utilisant efficacement l'azote, l'Institut de recherche sur les cultures (Crops Research Institute) au Ghana pense avoir identifié des gênes offrant un rendement plus élevé de 15 % par rapport à des variétés non génétiquement modifiées. Outre l'utilisation efficace de l'azote, les expérimentations à venir porteront sur l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de la tolérance au sel par les plantes.

Mouche des fruits
Découverte décisive

Depuis 2009, une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine de chercheurs de 20 pays, sous la coordination de la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), mène des études sur la mouche de fruits, un des ravageurs les plus destructeurs pour les cultures fruitières. Elle vient de découvrir que les quatre sortes de mouches – Orientale, Philippine, Invasive et Asiatique de la Papaye – appartiennent à la même espèce biologique, à savoir Bactrocera dorsalis. Cette découverte a des implications majeures pour la biodiversité végétale mondiale, selon le docteur Marc Schutze. Elle réduira les obstacles au commerce international, améliorera la lutte antiparasitaire et facilitera la coopération transfrontalière internationale. En outre, les mesures de quarantaine seront plus efficaces, les traitements post-récolte étendus et la recherche fondamentale améliorée.

Source: Spore Magazine

Conseil Interprofessionnel des filières Café et Cacao du Togo (CICC-TOGO)

UNE VOLONTÉ D'IMPLICATION DES DIFFÉRENTS MAILLONS QUI SUSCITE DE L'ESPOIR… LE CAFÉ-CACAO RENAÎT DE SES CENDRES

La culture du café et cacao, a longtemps représenté une part importante dans les exportations du Togo. Introduite à l'époque coloniale, elle constitue l'une des principales activités qui a occupé par le passé près de 40 mille ménages de la région des Plateaux et d'une partie de la Région centrale. Le café et le cacao sont des cultures de rente qui occupent respectivement le 2e et le 3e rang parmi les produits agricoles d'exportation au Togo ; ces produits contribuent d'ailleurs à 2% de la création de richesse dans l'économie nationale. Depuis le 30 septembre 2014, les différents acteurs (famille des producteurs, famille des acheteurs, famille des exportateurs et famille des transformateurs) de ces deux filières (café caco) se sont constitués en interprofession : Comité interprofessionnel des filières café et cacao (CICC).

Une Interprofession est une organisation que constituent de leur propre initiative, les familles professionnelles représentatives qui interviennent dans une même filière agricole, contribuent à la même chaîne de valeur et poursuivent les mêmes objectifs. La naissance d'une interprofession est indépendante des pouvoirs publics, même si ceux-ci peuvent inciter au regroupement. Les interprofessions ont pour objet, entre autres, de conclure des accords qui peuvent avoir des incidences importantes tant sur le plan social qu'économique pour l'ensemble ou une partie des partenaires. Cela peut aller notamment jusqu'à imposer des contributions financières, des contraintes de production ou de commercialisation.

Chute de la filière café - cacao…plusieurs facteurs en jeu

Au plus fort de la production, les données statistiques agricoles indiquaient 29.360 tonnes et 25.900 tonnes respectivement pour le cacao et le café. Malheureusement, sous la pression des politiques d'ajustement structurelle et de libéralisation, des filières café et cacao ont en 1996 connu le désengagement de l'Etat de la production et de commercialisation avec à la clé la liquidation de l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT). La désorganisation du secteur a ainsi provoqué la baisse des rendements, la dégradation de la qualité marchande des produits, la recrudescence des insectes et des maladies nuisibles, la démotivation des producteurs, la destruction des plantations et surtout la détérioration de l'environnement suite à la destruction anarchique du couvert végétal et aux feux de brousse. Cette situation s'est aggravée par l'absence dans la zone de production d'un vrai service d'accompagnement technique qui au quotidien devrait soutenir les producteurs et témoigner par ces actions régaliennes sur le terrain, de la volonté de l'Etat à continuer à faire de ce secteur un outil important de développement économique et local. La crise sociopolitique et économique aggravée par la suspension de la coopération des partenaires au développement a davantage aggravé la situation en réduisant les appuis financiers publics au secteur café- cacao.

Le processus de mise en place de l'Interprofession ne date donc pas d'aujourd'hui, déjà au temps fort de la libéralisation du secteur, à partir précisément de 2004, la famille des producteurs, exportateurs et acheteurs s'organsinait déjà!

Réorganisation à la base

Pour apporter leur contribution à la revalorisation de la filière et surtout remédier aux différents problèmes récurrents, les acteurs de la production ont mis sur pied en fin 1997, l'Association de Conseil pour le Développement Rural (ACDR), association active jusqu'en 2003 où les Unions des producteurs membres se sentaient étouffées par les cadres. Fin 1997, une étude a été commanditée et un projet a été soumis à la Caisse Française de Développement, aujourd'hui Agence Française de Développement. Ainsi un reliquat d'un fonds de subvention a permis de financer le Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (PAOP) de café cacao piloté par l'ACDR dont l'un des objectifs était d'accompagner les producteurs à mettre en place leur faitière au plus tard en fin 2001. En fin 2001, la faîtière n'a pas été créée, le bailleur a exigé que la faîtière soit mise en place au plus tard en 2003. Alors une restructuration est intervenue au sein de l'équipe de l'ACDR et des mesures rigoureuses prises pour mettre de l'ordre dans le fonctionnement de la structure afin d'atteindre l'objectif fixé.

Le 2 décembre 2003, la cellule opérationnelle du projet et les Unions se sont organisées pour mettre en place la Fédération des Unions de Producteurs de Café Cacao du Togo (FUPROCAT) et le bailleur a confié l'exécution du reste du projet à la FUPROCAT à partir de janvier 2004. C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la FUPROCAT a

M. Karabou Essolakéna, Pdt de la FUPROCAT

recruté un personnel pour piloter le projet de l'AFD de janvier 2004 à juin 2005. Dans cette gestion, la prise en charge du personnel en terme de salaire était assuré par la FUPROCAT à hauteur de 25% qui a d'ailleurs diversifié ses sources de financement, les membres de la fédération contribuaient ainsi sur chaque kilo vendu.

A partir d'octobre 2010, le Conseil d'Administration a désigné M. MGBAYOM Kodjovi comme Directeur Exécutif ; des stratégies ont donc été étudiées pour booster ce secteur et valoriser la filière café caco. Il s'est agit d'abord de la :

Vente groupée, niveau préfecture. Cette stratégie n'a pas tellement fonctionné puisque les producteurs n'en tiraient pas profit dans la mesure où les exportateurs s'entendaient pour proposer un bas prix. Pour corriger ce dysfonctionnement, la direction administrative de la FUPROCAT a mis en place un autre système ;

« Vente rendue Lomé », système qui a permis de constater qu'il y avait toujours plus d'avantages, notamment les excédents de poids.

Suivra alors une étude de faisabilité sur l'exploitation du café cacao. Il est donc ressorti qu'au niveau du cacao, il n'y avait pas de problème ; le souci était plutôt du côté café, il faut séparer les grains (calibrer). Que faire des autres types après séparation des grains ? L'étude de faisabilité a recommandée la transformation des sous grades.

La FUPROCAT a également mis en œuvre un autre projet sur la production du cacao biologique et équitable dans l'Akébou à partir de 2010, ce projet a permis de faire des voyages d'étude afin de découvrir des marchés européens. Cette structure s'est orientée sur le marché italien, précisément où elle a pu exportée 575 tonnes de cacao conventionnel. Ayant compris que le gain est important, chasse alors aux marchés de niche.

Le nombre d'exportateurs a flambé jusqu'à 24, une rude bataille s'instaure alors entre les exportateurs de la filière, justifiant ainsi la surenchère.

Les traces de l'Interprofession…

Il a alors été proposé de mettre en place un cadre de réflexion pour la maitrise de prix et la qualité de la production. Ensemble la famille des acheteurs, des producteurs et des exportateurs a mis sur pied un comité pour ce cadre en vue de songer à la réduction de la surenchère, la maitrise du prix et la recherche de la qualité sur le terrain. C'est ainsi qu'un protocole d'accord a été âpreté pour signature entre les acteurs de cet ensemble (cadre). Le processus était presqu'à sa phase de finalisation quand le département en charge de l'agriculture a souhaité l'implication des transformateurs dont les principaux initiateurs sont : Yentoumi, AKANAVA, les Moines de Danyi Dzogbégan , Café Kuma et Choco Togo. Ces structures se sont organisées en une famille de transformateurs de café-cacao pour pouvoir intégrer le cadre des familles déjà existantes. L'Association des Transformateurs de Café caco du Togo (ATCC-T) a donc vu le

(Suite à la page 4)

Appui à la visibilité des produits agricoles du Togo

LA GIZ/PRODRA AU CŒUR DE LA 4ème ÉDITION DU SIALO

yEmballage et transport des produits agricoles, tel est le thème autour duquel se retrouvent cette année tous les principaux acteurs de l'agriculture togolaise dans le cadre de la quatrième édition du Salon International Agro Alimentaire de Lomé (SIALO). Du 19 au 23 aout 2015, le pavillon «Oti» du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé sera la scène d'un brassage entre producteurs, exploitants, fournisseurs, transformateurs, équipementiers, promoteurs, investisseurs, institutions de recherche et d'encadrement, importateurs et exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires.

Une vue des exposants à la 3e Edition du SIALO

M. Paul Mathias BRAUN, Chef de Programme ProDRA

Le Programme du Développement Rural et de l'Agriculture (ProDRA) de la GIZ, très actif dans la mise en œuvre du Programme national d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire est désormais un partenaire incontournable du SIALO. Le ProDRA qui par le passé a accompagné la participation des organisations paysannes de toutes les régions dans les grandes foires et salon au plan national est encore au rendez-vous cette année. Au total des 20 stands sont réservés aux groupements et organisations de producteurs grâce au ProDRA. En plus de 10 regroupements paysans habituellement soutenus par la GIZ, 10 autres seront également prises en charge. Au total l'appui financier de la GIZ/ProDRA pour la participation des OP au SIALO est estimé à environ vingt millions de francs (20.000.000) FCA. L'objectif poursuivi par la GIZ à travers cette présence sur l'évènement annuel du SIALO est de faire la promotion des organisations paysannes des filières prises en compte dans le projet ProDRA.

Plein feu sur l'anacarde

Opportunité de promotion et d'échange entre les acteurs et les professionnels de l'agrobusiness du Togo, d'Afrique et d'ailleurs, la 4ème édition du SIALO est aussi une vitrine pour la promotion de l'anacarde, une filière inscrite d'ailleurs dans les domaines d'intervention du ProDRA. Avec l'appui de la GIZ, une journée dénommée CAJOU-ISSON à la togolaise sera dédiée à la filière anacarde. Cette journée permettra au public de découvrir l'analyse de la filière anacarde au Togo avec les données du premier recensement des producteurs et les premières données statistiques de la filière, réalisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique en collaboration avec la GIZ; il sera aussi question de la présentation par un expert international de l'évolution du monde de cajou, notamment les défis du marché de l'anacarde. Les visiteurs du SIALO auront aussi droit à une démonstration pratique pour connaître la qualité des noix de cajou, occasion de comprendre les différentes stratégies pour améliorer le matériel végétal anacardier.

Notons que le SIALO a pour objectifs majeurs d'offrir un cadre d'expression pour les professionnels et les acteurs de l'agroalimentaire face aux immenses perspectives qu'offrent actuellement les politiques et programmes agricoles et les projets de coopération agricoles afin d'en tirer le maximum de profit à travers des expositions, des tables rondes, des conférences et ateliers de formations.

Le promoteur de cet évènement, M. Daniel Heatson Atikpo donne les raisons du choix du thème de a présente édition «La plupart des acteurs lors des Jar se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent pour la valorisation de leurs produits, notamment en termes de packaging, ce qui fait que leurs produits ne sont pas exportés comme il se doit, par ailleurs ces produits sans emballage pas d'esthétique sont noyés par la concurrence. Au niveau de la foire, nous verrons avec les experts les meilleures solutions à cet effet».

«Les spécialistes du transport seront également au rendez-vous afin de donner aux populations et particulièrement aux acteurs de l'agro alimentaire les informations nécessaires en termes de coût, de durée que ce soit le transport aérien, maritime, routier pour que les opérateurs économiques puissent exporter en toute aisance les produits issus de notre agriculture», ajoute M. ATIKPO.

Le promoteur du SIALO ne cache pas sa reconnaissance à l 'égard des partenaires de l 'événement, en l'occurence la GIZ.

« Je dis sincères et profonds merci à la GIZ ; c'est un partenaire qui à féliciter et à remercier pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour la mobilisation des organisations paysannes à ce rendez-vous annuel d'échange et de partage. Je tiens donc à remercier très sincèrement la GIZ sans qui cet évènement ne connaîtra pas cette évolution. Je n'oublie pas également le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'hydraulique qui nous soutient dans cette noble initiative. »

Dans sa stratégie de mise en oeuvre, le programme a fait le choix de cinq filières prioritaires, notamment le café, le soja, l'anacarde, l'ananas et volailles

Notons que le ProDRA est un programme de la coopération technique et s'inscrit dans le plan de développement dénommé « Promotion du développement rural et de l'agriculture de la coopération allemande ».

Giovanni Sousso

Conseil Interprofessionnel des filières Café et Cacao du Togo (CICC-TOGO)

UNE VOLONTÉ D'IMPLICATION DES DIFFÉRENTS MAILLONS QUI SUSCITE DE L'ESPOIR…

Suite de la page 3

jour ; dernière formalité pour la tenue de l'Assemblée générale constitutive du Conseil interprofessionnel des filières café et cacao du Togo (CICC-Togo) le 30 septembre 2014 à l'Infa de Tové dans la préfecture de kloto. Le Bureau exécutif mis en place est composé de 12 membres (trois de chaque famille), le CICC est actuellement présidé par M.Ambroise Karabou, également Président du Conseil d'Administration de la FUPROCAT.

En somme, le processus de mise en place de l'interprofession de la filière café cacao, première de ce genre, date d'il y a longtemps ; certes certains partenaires ont contribué à sa création mais il faut reconnaitre que les vrais acteurs, c'est à-dire les différentes familles de cette filière se sont réveillés tôt en engageant pendant des années plus tôt, des actions en ce sens afin d'aboutir à ladite intégration, synonyme de cohésion, de revalorisation de la filière et surtout de création de richesse.

« Aujourd'hui, la vocation des familles de l'interprofession, c'est l'engagement de tous : tout faire pour que le Togo retrouve ses lettres de noblesses dans la production de café cacao (40.000 tonnes dans les années 1990, aujourd'hui, on réalise difficilement 18.000 tonnes) ; on a fait un diagnostic, on a ciblé les tendons d'Achille, nous devons relever le niveau de production et de la qualité. Je suis confiant quant au devenir de l'interprofession, vu l'engagement de tous les acteurs et la détermination du bureau qui par sa vision est résolu à faire de cette première interprofession du Togo, une référence dans notre pays. A court et à long terme, nous pensons pourquoi pas à la création du réseau des interprofessions du Togo et attirer beaucoup plus d'investissement », confie, M. Cyrille K. MGBAYOM, Secrétaire Exécutif du CICC-Togo.

Actuellement, les réflexions tournent autour de l'élaboration d'un plan stratégique pour 5 ans ainsi qu'un manuel de procédure pour engager véritablement le Conseil sur la voie de développement et d'une gestion transparente dans une vision lucide: «nous avons certes besoin des fonds extérieurs mais nous devons plutôt travailler davantage à mobiliser des ressources internes pour ne pas être à la merci des bailleurs », ajoute-M. MGBAYOM.

L'autre priorité du CICC-Togo est de trouver des engrais spécifiques cacao aux producteurs, l'interprofession y songe sérieusement d'ores et déjà avec l'appui de la coopération allemande, GIZ/ProDRA.

Cadre de régulation

Pour la rigueur dans les initiatives, il importe de prendre une loi, très bientôt sur les interprofessions et la régulation pour une reconnaissance légale des Interprofessions au Togo ; cette cellule de régulation sera en fait un cadre juridique. Un avant projet portant régulation des interprofessions est déjà en élaboration au niveau du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique.

Gilles Essonana

Interview de Enselme Gouthon, Secrétaire Général du CCFCC

« LA RESTRUCTURATION DES FILIÈRES CAFÉ ET CACAO AU TOGO S'ACHÈVERAIT EN 2016»

La restructuration des filières café et cacao au Togo devrait être achevée l'année prochaine, mais d'ores et déjà les productions sont attendues en hausse et les producteurs se remobilisent. Entretien de CommodAfrica avec Enselme Gouthon, secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) du Togo.

Comment se présente la campagne caféière au Togo?

La production de café au Togo se présente mieux cette campagne car nous sommes parvenus à bien sensibiliser les paysans à accepter le recépage –on coupe les anciens caféiers et on replante de jeunes plants– ce qui permet d'améliorer la productivité.

Quelle est la productivité au Togo actuellement?

Entre 300 à 400 kg à l'hectare, ce qui est extrêmement faible. Nous avons fait de premiers essais l'année dernière et nous nous sommes rendus compte que dans des champs pilotes, identifiés, nous pouvions doubler la production grâce à de meilleurs rendements. Le paysan était inquiet car lorsqu'il recèpe, il y a une période intermédiaire au cours de laquelle il n'y a pas de production et donc pas de revenus. C'est à ce niveau que le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) intervient pour apporter un soutien aux caféiculteurs, ce qui les motive à accepter le recépage.

Les financements nécessaires sont de quel ordre?

Nous n'avons pas de budget identifié, c'est plutôt au cas par cas, zone par zone. Nous sommes prêts à apporter tout le soutien nécessaire car, au niveau du CCFCC, nous avons les ressources et nous bénéficions de l'appui d'institutions et des bailleurs. Les montants nécessaires ne sont pas énormes mais quelque soit le montant, nous pouvons y faire face.

Vous attendez quel volume de production cette campagne ?

Nous attendons environ 10 000 à 11 000 tonnes (t) alors que l'année dernière, nous étions plutôt aux alentours des 5 000 à 6 000 tonnes. Nous devrions doubler la production essentiellement pour deux raisons: de meilleures conditions climatiques et une amélioration de l'état des champs caféiers. Notre programme de recépage a démarré il y a deux ans et nous devrions commencer à voir les résultats cette année.

L'intégralité de la production est exportée?

Quasiment. Mais contrairement au cacao où, en général, tout est exporté, pour le café, on peut avoir 2 000 à 3 000 t en stock, le temps d'avoir un marché favorable. Le cacao se porte

actuellement mieux que le café sur les marchés mondiaux. Mais, à terme, on parvient toujours à exporter l'intégralité.

Avez-vous de nouveaux marchés?

Le marché marocain s'ouvre actuellement et nous exportons aussi vers l'Algérie. Mais l'Allemagne demeure notre marché traditionnel avec l'Italie, bien sur.

Quel est le niveau de prix au planteur au Togo actuellement?

Il n'existe pas de prix minimum garanti comme en Côte d'Ivoire. C'est le prix du marché avec, bien sur, un prix indicatif au producteur. Il est calculé tous les 15 jours, mais actuellement (NDLR, au 24 avril), il est de FCFA 600 à 650 le kilo. Nous avons des enchères bord champ où actuellement le kilo peut grimper à FCFA 700-750.

Comment se porte la filière cacao au Togo ?

Le cacao est très visible au Togo actuellement avec un programme de relance qui a démarré il y a 2 à 3 ans. Nous sommes partis de 3 800 t en 2008 et nous sommes à 9 000-10 000 t de cacao actuellement.

Nous avons négocié avec le Ghana du matériel végétal et lui avons acheté environ 50 000 cabosses car c'est notre voisin et le cacao ghanéen est très proche du cacao togolais. Nous les revendons à un prix subventionnés aux paysans. Mais nous sommes en train de financer des champs semenciers pour disposer de notre propre matériel végétal et accroître nos superficies cacaoyères. Nous développons notre recherche contrairement au café où nos chercheurs disposent déjà de l'expertise suffisante pour relancer le programme recherche sans aller chercher ailleurs. Nous avons une belle tradition caféière au Togo.

Quelle est la caractéristique principale du cacao togolais?

Nous avons une qualité recherchée. Au Salon du chocolat à Paris l'année dernière, le cacao togolais a été classé troisième en terme de qualité, avant la Côte d'Ivoire et derrière Madagascar et le Ghana. Nous sommes proches du Ghana en termes de qualité. Et puisque nous avons une petite production, nous privilégions cette qualité là.

Le café ou le cacao sont-ils des priorités au Togo actuellement par rapport à d'autres cultures agricoles comme le coton ?

En 1996, les bailleurs de fonds avaient mis beaucoup de pression sur le Togo. Nous avons alors libéralisé les marchés et avons été confrontés à des difficultés. A la suite de cela, le CCFCC a été créé pour soutenir la filière. Aujourd'hui, le Togo a les capacités de soutenir ses filières de rente comme le café, le cacao et le coton.

Le coton est produit sur tout le territoire et c'est une culture annuelle, contrairement au café et au cacao dont la production est plus centrée dans la région des plateaux et qui donne au bout de 3 à 4 ans, même si nous avons développé des variétés à cycle plus court. C'est pourquoi les actions sur le coton ont été plus rapides ou du moins se sont plus remarquées.

Mais, le café et le cacao sont maintenant repartis. Preuve que les choses évoluent, nous avons recensé plus de 30 000 producteurs de café et de cacao. En outre, il y a la volonté politique avec la création d'un cadre institutionnel, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa), avec sa composante Pasa (Projet d'appui au secteur agricole) qui appuie tous ces programmes.

Vous développez une appellation d'origine contrôlée pour le café togolais ?

Nous sommes obligés de le faire car nous sommes un petit pays et avons développé des marchés de niche. Ceci est vrai tant pour le café que pour le cacao. Il nous faut privilégier la qualité sur les volumes.

Allez-vous revenir à une taxe à l'export sur le café et le cacao ?

On ne peut pas parler d'une taxe, à proprement parler, pour l'instant. Nous sommes très avancés dans la restructuration des filières et nous avons créé, comme au Cameroun, l'interprofession publique-privée, le Conseil interprofessionnel du café-cacao Togo. Le CICC-Togo a été créé en novembre dernier, grâce au soutien des bailleurs de fonds. Il est d'ailleurs présidé par le collège des producteurs, les exportateurs étant à la vice-présidence. Il comprend aussi les transformateurs et les intermédiaires-acheteurs entre autres acteurs.

Comment se coordonne-t-il avec le secteur public?

C'est par l'entremise du CCFCC. Nous le CICC est la première interprofession à être mise en place et à terme nous devons légiférer. Dès que nous aurons légiféré, nous pourrons alors prendre des mesures concernant les taxes. Pour l'instant, il n'y a pas de taxes comme en Côte d'Ivoire –car cela ne pourrait découler que d'un texte de loi– mais des contributions volontaires.

Contributions volontaires?

C'est une contribution qui est retenue à chaque tonne exportée, de l'ordre de FCFA 60 le kilo de café et de cacao. C'est comme au Cameroun. Ces sommes ne vont pas dans les caisses de l'Etat mais au CCFCC, entité para-publique qui regroupe les secteurs public et privé qui cogèrent ces ressources financières. Une partie est affectée à l'interprofession, une partie à la recherche, une partie au fonctionnement du CCFCC. Car le CCFCC deviendra progressivement l'autorité de régulation des filières. Elle sera alors chargée de collecter ces fonds et de faire la répartition. Une partie de ces fonds ira dans un fonds de développement qui financera le secteur.

Quand devraient être achevées ces restructurations?

Nous en avons déjà achevé une bonne partie. Ce sont les finitions qui sont en cours. Tout devrait être achevé d'ici l'année prochaine. Nous avons déjà une interprofession et maintenant, il nous faut aller vers une loi qui permette de soutenir la dynamique que nous avons mise en place au niveau de ces deux filières.

Source CommodAfrica.com

Le Journal Agricole
Edité par Agri Média

Récépissé
N°0505/02/02/15/HAAC
Directeur de Publication
Gilles PODJOLEY
Rédacteur en chef
David SOKLOU
Rédaction
Giovanni Sousso
Obrenger Kalass
Christelle KOUDOLI
Responsable markéting
Serges Mensah TETTEH
Infographie
Raphaël AHIABLE
Contacts
01 BP 3655 Lomé,
Tél: 90 10 42 18
E-mail:
journalagricoletg@yahoo.fr
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Construction des magasins et hangars aux producteurs agricoles par le PADAT

LA CTOP ET SES ORGANISATIONS EXIGENT LA TOTALITÉ DES MAGASINS ET PROMETTENT LEUR CONTRIBUTION DE 10%

La construction des magasins demeure un volet primordial et fondamental dans le processus de relance de l'agriculture togolaise dont le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) reste aujourd'hui le creuset. Au nombre des projets composant donc le PNIASA, l'on note le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Togolaise (PADAT). Ainsi dans la mise en œuvre du PADAT, depuis 2010, il est prévu la construction des infrastructures de stockage notamment les magasins, les hangars et abris. Pour profiter et jouir pleinement de ces infrastructures, les bénéficiaires, les coopératives agricoles identifiées en 2012 et 2013 devraient également mettre la main à la pate avec une contribution de 10%. Malheureusement, le taux de mobilisation des fonds de contrepartie des organisations paysannes bénéficiaires des infrastructures est d'environ 42%, ce qui ne rassure pas les bailleurs de fonds. Face à la faible contribution des coopératives agricoles, le Fonds international pour de développement de l'Agriculture (FIDA) principal partenaire du PADAT a décidé en 2014, de réduire dans toutes les régions, le nombre d'infrastructures notamment les magasins et les bas-fonds préalablement retenu pour la construction. Décision qui a suscité la colère des organisations paysannes regroupées au sein de la Coordinationation Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP).

Dans un mémorandum adressé aux Autorités du pays, notamment au Premier Ministre, au Président de l'Assemblée nationale, au Ministre en charge de l'Agriculture ainsi qu'au bailleurs, FIDA, les producteurs agricoles se sont insurgés contre une telle initiative et ont demandé suite à une conclave, qu'aucun magasin ne soit touché et que le projet aille jusqu'à son terme avec bien évidemment l'érection de tous les magasins, abris et hangars comme prévu au départ.

« A la fin du projet, c'est les seuls acquis vraiment vivables que les paysans peuvent conserver aussi longtemps pour eux mêmes et pour leurs propres enfants et pour les générations à suivre, donc il ne faut vraiment pas qu'on touche a ça», explique M. Toï TEGBA, Secrétaire général Adjoint de la CTOP.

Cette réaction des organisations paysannes a fait tache d'huile. Depuis leur siège à Rome, les experts chargés du portefeuille du Togo ont analysé ce mémorandum et ont accepté de revenir sur leur décision. Certes, ils maintiennent la construction de la totalité des magasins mais la contribution des acteurs concernés est importante et obligatoire. Telle est la condition posée par les experts du FIDA lors de la dernière mission conjointe de supervision, la sixième précisément au mois de juin dernier. Ainsi, la plateforme nationale des organisations paysannes doit alors en tant que force syndicale du mouvement paysan, réfléchir pour qu'ensemble une formule efficace et pérenne puisse être trouvée en ce qui concerne cette quote-part des producteurs estimée à 10% et exigée pour la réalisation du projet.

Pour toucher du doigt, la réalité, une mission de terrain a été entreprise ensemble avec les responsables des organisations paysannes et les experts du FIDA de même que les cadres du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, dans le cadre de la mission conjointe d'évaluation, mission au cours de laquelle des séances de travail ont permis de discuter davantage du sujet, occasion pour la CTOP de poser une fois encore clairement ses inquiétudes au partenaire à travers cette question clé: à qui appartient les magasins à construire ? A cette question, le FIDA a reconnu que les magasins appartiennent aux OP qui ont mobilisé les fonds de contreparties. La plateforme des OP a alors proposé qu'un certificat ou une attestation délivrée par le Ministère de l'Agriculture puisse être accordée aux propriétaires de ces magasins afin d'éviter tout quiproquo avec d'autres individus partout où les magasins seront érigés. Suggestion à laquelle, le partenaire a également donné un avis favorable. En outre, pour une gestion parcimonieuse et une réelle implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre de ce projet, la CTOP a souhaité la mise en place d'un comité de chantier constitué d'un producteur, de préférence jeune agriculteur ou femme agricultrice, un génie rural (déjà engagé sur le PADAT), un bureau de contrôle et un représentant de l'organisation pour laquelle le magasin est construit. Autre chose, les producteurs ne veulent plus entendre parler du terme bénéficiaire ; « on s'est entendu avec le FIDA pour que le terme bénéficiaire soit banni parce qu'on ne peut pas faire sortir de l'argent de la poche pour contribuer et qu'on vienne dire qu'on est bénéficiaire et qu'on reste à l' écart. Il est mieux d'utiliser le terme partenaire du projet et ceci aussi a été accepté», indique M. TEGBA.

Quelles stratégies mettre en œuvre que les producteurs puissent mobiliser les fonds ?

Pour assurer une véritable mobilisation des fonds de la part des producteurs, la Plateforme des Organisations paysannes et de producteurs agricole n'est pas passé

M. Toï Tegba, SGA de la CTOP

par quatre chemins. Elle a clairement exposé sa stratégie en présentant aux bailleurs, son instrument financier appuyé par les fonds italiens de la coopérative Coopermondo ; ressources destinées à la promotion des producteurs agricoles et logées dans les caisses des mutuelles FECECAV et URCLEC.

«On a promis voir ces structures parce que comme nous sommes en période de campagne agricole ça serait difficile pour un paysan aujourd'hui de pouvoir sortir de l'argent pour dire qu'il va verser ses fonds de contrepartie» déclare une source proche de la Plateforme.

« Donc par rapport à cette question, le bailleur dit qu'il est d'accord si nous pouvons toucher ces deux micro finances en vue de mettre les ressources nécessaires à la disposition de nos collègues producteurs et rembourser à la récolte ; ce sont des crédits annuels. La CTOP veillera personnellement dans l'effort à fournir pour pouvoir remobiliser les gens afin d'honorer à leur engagement vis-à-vis de ces institutions. C'est pour sauver une situation que la CTOP procède ainsi. Le remboursement est indispensable, un crédit n'est pas un cadeau», affirme Toï Tégba.

Des discussions entre le bailleur et les organisations paysannes, il ressort que les associations membres de la CTOP portent haut, l'initiative et sensibilise massivement les producteurs agricoles afin de mobiliser valablement les fonds de contrepartie. Au niveau des organisations paysannes non membres, deux options sont préconisées: pour ceux qui ont pu mobiliser plus de 30%, la CTOP se donne pour obligation de voir avec antennes à l'échelle régionale, c'est-à-dire les Coordination Régionales des organisations paysannes et de Producteurs Agricoles (CROPPA), dans la mesure où ces CROPPA ont pour mission de faire en sorte que toutes les organisations qui sont en région puissent faire partie de ce cadre. En clair, il sera question de discuter avec ces organisations non membres pour pouvoir les amener à mobiliser les fonds. Pour les OP qui ont donné moins de 30% de ce qui est décidé, c'est d'arrêter les chantiers quel que soit le niveau d'évolution. Le bailleur, FIDA est prêt a perdre son investissement même s'il y a

Région	Sources des données d'analyse	Magasins de 250T	Magasins de 150T	Magasins de 75T	Magasins de 30T	Magasins de 10T	Hangars de marché	Abris de machine	Total
Savanes	DRAEP Savanes	15	1	23	0	42	3	25	109
Kara	COR/Kara	11	0	16	0	32	9	8	76
Centrale	DRAEP Centrale	8	4	9	6	14	7	8	56
Plateaux	COR/Plateaux	13	0	19	0	37	13	5	87
Maritime	DRAEP Maritime/GRED	3	2	5	4	19	5	0	38
Sous total									0
TOTAL		50	7	72	10	144	37	46	366

(Suite à la page 7)

Entreprenariat agricole

LES ETUDIANTS DE L'IAAS-TOGO PRÔNENT L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET LE LEADERSHIP FÉMININ

La branche togolaise de l'Association des étudiants en agriculture et sciences connexes (IAAS Togo) fait de l'entreprenariat féminin et du leadership des jeunes, son cheval de bataille. Au rang des nombreuses initiatives figurent des séances de formation et des journées de sensibilisation. Elle s'est encore illustrée en organisant au cours de semaine de l'étudiant sur le campus de Lomé, une conférence à l'endroit des étudiants et jeunes diplômés. La rencontre avait pour but de sensibiliser et de former les jeunes surtout les filles en leadership et en entreprenariat afin qu'ils s'engagent davantage dans les prises de décisions et d'occuper une place d'honneur dans la société. Ont pris part à cette conférence, des femmes entrepreneurs, des représentants des associations estudiantines, des associations des jeunes, des ONG, des représentants des secteurs professionnels et les membres de l'IAAS.

Quelques responsables de IAAS TOGO

Selon la Coordonnatrice du projet, Mlle KPAKPAGA Amévi, Etudiante en troisième année à l'Ecole Supérieur d'Agronomie (ESA), il s'agissait de créer un cadre d'échange entre les jeunes pour discuter des problèmes liés à leur épanouissement. « La création de l'emploi est devenue incontournable pour un développement durable. Le Gouvernement conscient de ses limites à satisfaire la demande d'emploi de tous les jeunes diplômés met l'accent sur l'entreprenariat et le leadership. Or force est de constater que l'entreprenariat et le leadership des jeunes femmes tardent à se déclencher malgré les efforts du Gouvernement et des partenaires nationaux et internationaux. C'est dans cette optique que l'IAAS a initié ce projet», a-t-elle expliquée. Il faut souligner que la conférence a été marquée entre autres par la projection d'une vidéo sur les techniques de production du champion et un entretien avec Maman Sodja, spécialisée dans la transformation et commercialisation du Sodja au Togo.

Il faut rappeler que l'IAAS est une large plateforme internationale des étudiants en Agriculture et science connexes qui a pour vocation de créer et de renforcer les liens entre les jeunes. Cette association constitue de ce fait, un cadre de réflexion et d'échanges d'idée autour des questions de l'agriculture, de la biodiversité, de l'environnement et du développement durable. Elle est créée depuis 1957 à Tunis et installé au Togo en 1977. Aujourd'hui l'IAAS est présente dans 53 pays à travers le monde et compte plusieurs milliers de membres.

Hélène

Construction des magasins et hangars aux producteurs agricoles par le PADAT

LA CTOP ET SES ORGANISATIONS EXIGENT LA TOTALITÉ DES MAGASINS ET PROMETTENT LEUR CONTRIBUTION DE 10%

(Suite de la page 6)

une avancée notable dans la construction des infrastructures, car selon les responsables de la Plateforme, l'esprit qui est derrière le projet, ce n'est pas le fait de construire les magasins pour une communauté mais plutôt, c'est pour que ces magasins aient une valeur au niveau de la communauté et qu'ils puissent servir à la communauté de manière à rentabiliser son existence au plan économique.

«Pour ce faire, les structures pour lesquelles on construit ces magasins doivent verser les fonds de contrepartie de 10% sous forme de part sociale. Les magasins peuvent être loués à des commerçantes qui viennent acheter les céréales dans les villages et stocker ensuite ; ainsi les organisations paysannes vont faire des recettes. Ils peuvent également les louer aux des organisations de producteurs de coton pour le stockage du coton bien évidemment, ces magasins peuvent leur permettre de faire des crédits pour leur exploitation agricole», explique le Secrétaire Général Adjoint de la CTOP.

« Ce n'est pas la peine de construire des magasins qui dorment en brousse et s'en orgueuilir que ce sont les magasins du village alors qu'ils sont inexploités ; plutôt il faut les ramener dans les endroits où les gens sont intéressés. On s'est entendu qu'on peut changer les organisations qui sont incapables de mobiliser l'argent, ceci se fera entre le ministère, la CTOP et le PADAT mais ce changement d'organisation se fera dans la limite de la préfecture», ajoute-t-il.

Déterminée à trouver les meilleures formules et aider les producteurs à mobiliser les fonds nécessaires de contrepartie dans la réalisation des infrastructures, la CTOP continue par négocier avec les institutions de micro fiance et accentue la sensibilisation dans les régions. Malgré la période de soudure que traversent les producteurs, il est à noter que le payement de certaines organisations paysannes est imminent, c'est le cas de 8 OP au niveau de la région des plateaux et 7 OP dans la région centrale. Dans la région de la Kara les producteurs ont déjà donné leur dossier de crédit à la mutuelle URCLEC pour sollicitation de crédit. Dans les savanes, les producteurs de coton étant également des producteurs de céréales et membres de la Fédération nationale des groupements de coton (FNGPC), ils bénéficient des fonds de garantie de la FNGPC qui s'engage à mettre ces fonds à disposition pour la construction des magasins. Ainsi après la récolte, le prélèvement se fait automatiquement à la source, ce cas de figure est observé aussi dans la région de la Kara, notamment dans la préfecture de Dankpen. Le même schéma est souhaité pour les producteurs de la région des plateaux mais la mayonnaise tarde à prendre dans cette zone.

Soulignons qu'au total, 366 infrastructures de stockage et de commercialisation sont prévues sur le PADAT et réparties, en fonction des régions et du type d'infrastructures, comme l'indique le tableau à la page 6.

Il convient de noter que sur les 366 infrastructures, les bénéficiaires de 110 ont mobilisé la totalité de leur contribution financière dont : Savanes (25), Kara (20), Centrale (11), Plateaux (45) et Maritime (9). Pour les 256 infrastructures restant, le niveau de mobilisation varie d'une région à une autre et au sein d'une région, d'une préfecture à une autre, en dessous ou au-dessus de 30%.

Obrenger Kalambani

Reboisement

LA FAO CONTRIBUE A UNE MEILLEURE GESTION DES FORETS COMMUNAUTAIRES AU TOGO

Le projet TCP/TOG/3502 relatif à l'« Appui à la formulation et à la mise en œuvre du Programme National de Reboisement au Togo » financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a été officiellement lancé le 20 juillet 2015 dernier à Lomé à travers un atelier national organisé en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF). Il est destiné au renforcement du cadre de planification des activités de reboisement au Togo.

Le projet TCP/TOG/3502 qui est financé à hauteur de 316 000 dollars américain, couvre la période de 2015 à 2017. Il vise à conduire des études approfondies sur les contraintes et opportunités liées au développement du reboisement au plan national et permettra la formulation d'un Programme National de Reboisement (PNR) qui sera largement diffusé à travers tout le pays et présenté aux partenaires financiers du secteur. Les différentes études prévues dans le cadre de ce projet permettront de mieux comprendre et d'améliorer le cadre juridique et institutionnel de reboisement et de gestion des plantations ainsi qu'une maîtrise des aspects techniques liés à la sylviculture des essences à reboiser selon les zones agro-écologiques et les types de sol au Togo.

A la suite du lancement du projet TCP/TOG/3502, la centaine des participants venus des cinq (05) régions du pays et représentants les secteurs public et privé ainsi que les organisations de la société civile sont, par la même occasion, invités à analyser et valider un document de manuel

Le représentant de la FAO arrosant un plant mis en terre

de création, attribution et des normes de gestion des forêts communautaires élaboré dans le cadre du projet TCP/TOG/3403, intitulé « Appui au développement et à la restauration communautaire des galeries forestières avec pour objectif de contribuer au développement et à la restauration des écosystèmes forestiers dans la région des Plateaux » qui est en cours de mise en œuvre depuis 2014, avec également l'appui technique et financier de la FAO. Cette deuxième partie de cet atelier de deux jours sera, également, une occasion pour partager avec les acteurs les résultats obtenus par ce projet qui prendra fin en décembre 2015.

La cérémonie officielle de lancement de l'atelier a été présidée par Monsieur Adjignon TOKORO, Directeur de Cabinet du Ministre de l'environnement et des ressources forestières en présence de Monsieur Antonio ISAAC MONTEIRO, Représentant de la FAO au Togo et de Monsieur Fernando SALINAS, Expert Principal de la FAO, en charge des forêts, venu pour la circonstance du Bureau régional basé à Accra (Ghana).

Il est important de rappeler que les priorités de l'intervention de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Togo, pour l'horizon 2017, sont consignées dans le document du Cadre de Programmation par Pays (CPP-Togo), signé entre Gouvernement et la FAO en juin 2013. Parmi les priorités retenues, dans ce document de programmation, figure l'amélioration du cadre de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles (terres, forêts, eaux) sous laquelle sont inscrits les deux projets.

Dav Kossman

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Programmation par Pays du Togo (CPP Togo) signé entre la FAO et le Gouvernement, le 12 juin 2013, la Représentation de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Togo, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et des ressources forestières, lance un appel à candidature pour le recrutement de deux (02) consultants nationaux en vue du démarrage du projet TCP/TOG/3503, intitulé « **Projet d'appui aux actions des femmes en matière du respect des normes de qualité et de transformation des produits agricoles** ». Les postes de consultants nationaux ouverts à candidature sont :

1. Consultant national spécialiste en technologies agroalimentaires, normes et qualité (CN-1).
2. Consultant national spécialiste en marketing, chargé de l'appui organisationnel des institutions (CN-2)

Toute personne intéressée, par le présent avis d'appel à proposition, est priée d'envoyer un mail à l'adresse FAO-TG@fao.org, en précisant le poste de consultant concerné, pour solliciter la mise à disposition des termes de références de la mission.

La sélection des candidats sera effectuée sur la base d'un dossier composé de :

1. un CV actualisé du candidat,
2. une lettre de motivation du candidat,
3. une note méthodologique précisant, clairement, les étapes de la mission, les approches et outils que le Consultant compte utiliser pour bien mener la mission, y compris un projet de chronogramme de conduite de la mission.

L'ensemble du dossier doit être transmis par voie électronique à FAO-TG@fao.org avec copie à oyetounde.djiwa@fao.org et kaziatchala@yahoo.fr avant le jeudi 28 Août 2015 à 12h00 GMT. Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Tous les fichiers à envoyer devront être ainsi nommés : Projet TCP-TOG-3503 CV (ou Lettre ou encore Note Méthodologique, Nom du candidat, (CN-1 ou CN-2) (ou lettre de motivation ou encore note méthodologique). Tout dossier incomplet sera rejeté.

NB : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

LES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES, UNE MENACE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PAYS OUEST AFRICAINS

La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure de la sous-région ouest africaine. En dépit des efforts fournis, de nombreuses questions restent à résoudre à l'image de la très dépendance des pays en importations alimentaires. A en croire un nouveau rapport du Groupe de la Banque mondiale sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest rendu public le 28 juillet dernier, les prix liés à cette dépendance ont triplé durant ces dix dernières années.

Une situation qui est paradoxale dans la mesure où 60 % de la population des pays ouest africains travaille pourtant dans le secteur de l'agriculture. Par exemple au Togo, le secteur agricole occupe plus de la majorité de la population active. Les crises alimentaires africaines, la hausse des prix alimentaires mondiaux, les faibles rendements agricoles, une forte dépendance aux importations et entre autres contraintes budgétaires : voilà autant de maux qui entravent les efforts des gouvernements des pays ouest africains dans leur souci de répondre aux besoins des populations.

Selon les auteurs de ce rapport intitulé « Relier les marchés des produits alimentaires de base et les marchés des intrants en Afrique de l'Ouest : un programme pour le commerce régional des pays de la CEDEAO », les causes de cette situation de dépendance résident dans le manque de renforcement au niveau des politiques régionales ; Ils précisent de ce fait qu'«une meilleure collaboration entre les gouvernements et les institutions telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourrait stimuler le développement de la production agricole dans la région et nourrir ainsi une vaste population en croissance rapide ». La Banque mondiale souligne pour ajouter que la production de cultures alimentaires de base telles que le riz pourrait doubler en Afrique de l'Ouest, et la production de maïs pourrait quasiment tripler si les gouvernements repensaient leurs politiques et favorisaient l'agriculture et l'agroalimentaire et en ouvrant les échanges commerciaux dans la région. Par ailleurs, il est proposé aux États membres de la CEDEAO de s'ouvrir au commerce régional pour stabiliser les approvisionnements et développer leur production de produits alimentaires de base.

« La crise alimentaire en Afrique de l'Ouest a démontré l'urgence du développement agricole et a indéniablement renforcé la dimension régionale des politiques sur les aliments de base. En revanche, l'intégration du commerce régional demeure quelque peu ignorée dans cet agenda. Le rapport montre qu'en facilitant les échanges et en créant une infrastructure régionale pour encourager les flux transfrontaliers, la région sera en mesure de tirer parti des économies d'échelle, d'améliorer l'accès aux technologies de production, de développer l'accès aux intrants et à la recherche et d'améliorer les rendements agricoles pour protéger les populations d'Afrique de l'Ouest de chocs futurs susceptibles de déboucher sur des crises alimentaires», explique Jean-Christophe MAUR, économiste principal à la Banque mondiale et auteur du rapport.

La Commission de la CEDEAO est particulièrement bien placée selon la Banque mondiale, pour faciliter, coordonner et faire appliquer la transition majeure qui va permettre de créer un marché intégré des échanges agricoles. L'institution financière souligne que la CEDEAO peut être à la tête de l'intégration du commerce régional dans la mesure où les institutions de cette organisation sous régionale ont fait preuve d'initiatives en adoptant des règles sur la qualité des engrais et des semences en 2008 et en 2012, même si des difficultés persistent en raison des capacités très disparates des États membres de la Communauté et de leur volonté inégale de donner suite à ces engagements. Cette intégration peut s'articuler à en croire la Banque mondiale, autour de quatre principaux points :

D'abord, les États membres doivent considérer le commerce régional comme l'occasion d'atteindre leurs objectifs de développement des cultures alimentaires de base, et se doter d'une politique globale et cohérente qui promeut davantage d'ouverture dans les flux commerciaux régionaux, plutôt que de s'enfermer dans des positions nationales fragmentées et souvent intéressées.

Ensuite, les nouvelles politiques régionales devraient compléter les politiques intérieures. Pour autant, les actions régionales ne doivent pas se substituer aux mesures nationales, éviter les risques de dispersion dans des initiatives trop nombreuses et être conçues pour répondre à des besoins spécifiques.

Par ailleurs, les gouvernements doivent impérativement mettre l'accent sur l'accès aux intrants dans la région, un aspect essentiel pour générer des gains de productivité dans l'Afrique de l'Ouest tout entière et stimuler l'intégration régionale. Les efforts actuellement engagés pour créer des marchés régionaux d'intrants devraient livrer des enseignements importants pour l'élaboration des futures politiques agricoles et commerciales de la région.

Enfin, les membres de la CEDEAO doivent davantage tenir compte du secteur privé et des chaînes de valeur. Les entrepreneurs privés sont mieux armés pour identifier les opportunités commerciales et peuvent contribuer à apporter des solutions fondées sur le jeu des marchés. Cela permettrait de créer de nouveaux débouchés pour les fournisseurs de produits alimentaires de base et d'offrir aux consommateurs des produits de qualité à un coût réduit. Les autorités et les arrangements régionaux ont un rôle à jouer pour mettre en place un climat propice à ces évolutions sectorielles.

Il faut rappeler que le Togo a élaboré et mis en œuvre un ambitieux Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), dont l'un des partenaires financiers est la Banque mondiale ; ce qui lui permet de dégager depuis quelques années, des excédents céréaliers.

Cris DADA

Santé/gastronomie

OADEL PRÉSENTE LES BIENFAITS DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX AU TOGO

Faire attention aux produits que consomme la population et faire la promotion des produits locaux, tel est l'objectif de l'Organisation pour l'alimentation et le développement local (OADEL) qui a organisé le 8 août dernier, une grande soirée de dégustation à l'endroit du personnel de la santé dans sa boutique bar-restaurant à Lomé. Il s'agissait de sensibiliser la population et particulièrement le personnel de la santé à manger plus sain, plus équilibré afin d'éviter les multiples maladies récurrentes, notamment la tension, l'obésité, le cancer qui déciment les différentes couches de la nation.

En somme, ce rendez-vous avec les agents de santé visait à attirer leur attention sur les bienfaits des produits locaux, pour que ces derniers à leur tour, sensibilisent davantage la population

"En consommant les produits locaux, la population consomme des produits naturels certifiée par l'Institut Togolais de la Recherche Agronomique (ITRA). Ce qui donne plus de garantie aux populations sur la qualité nutritionnelle de ces produits. En consommant ces produits, le consommateur contribue au développement de l'économie togolaise", a précisé M. Tata Yawo Ametoenyenou, Chargé des programmes de l'OADEL.

Selon M. Tata, le personnel de la santé étant toujours au chevet de la population sur des questions de maladies il est important de l'impliquer pour déterminer les causes de ces maladies et cette soirée de dégustation consiste à conscientiser davantage la population à faire attention à ce qu'elle consomme. Il précise par ailleurs que des études faites par certains spécialistes prouvent que la population ne consomme pas de bons aliments. Selon cette étude, le taux de malnutrition au Togo est de 16,7% et la moyenne des dépenses alimentaires dans le budget des consommateurs est de 63,7% en ville contre 78% en milieu rural.

Pour le bio-nutritionniste et réflexologue, Yayra Kloutsè, plusieurs sont ceux qui refusent de consommer les produits locaux, sous prétexte que les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués ne sont pas adéquates. Cela, selon lui, est révolu en ce sens que certains ont pris conscience et se sont données à la formation, à la transformation dans les meilleures conditions aujourd'hui.

« Nous recommandons aux Togolais de consommer localement pour que les agriculteurs de même que les transformateurs soient encouragés à produire massivement pour satisfaire les besoins des consommateurs et assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire aux populations. Et en consommant les produits locaux, nous contribuerons à faire éviter au Togo une perte en devises mais plutôt nos producteurs à vivre de leurs ressources agricoles et les encourageons à produire davantage », a-t-il précisé.

Une visite guidée dans le restaurant 100% produits locaux a été suivie d'une dégustation (riz du Togo et délice, épokoumè, pâte avec sauce de Gouci et des poissons, accompagné du jus d'ananas, de bissape, mangue, banane, gingembre, ont permis au public qui a fait le déplacement d'apprécier la qualité de ces produits 100% togolais.

Un film documentaire a été également projeté pour attirer l'attention des populations sur certains produits nuisibles et sources de plusieurs maladies.

Elzam Vianney

Dossier

LE BILAN PARADOXAL DE LA CAMPAGNE DE NOIX DE CAJOU 2015 EN AFRIQUE DE L'OUEST

La campagne de commercialisation de la noix de cajou tire à sa fin en Afrique de l'Ouest. Cette année, d'après nos estimations, l'Afrique de l'Ouest est devenue la première zone de production de noix de cajou dans le monde avec une production supérieure à 1 350 000 tonnes de noix brute devant l'Asie (Inde, Vietnam, Cambodge, Indonésie) autour des 1 300 000 tonnes.

La sous-région connait une forte croissance de sa production depuis le début des années 2000 (près de 10% par an en moyenne). Une croissance tirée par le très fort intérêt des producteurs pour cette culture arboricole d'exportation qui demande peu de travail, est très complémentaire des autres cultures annuelles (céréales, arachide, coton, etc.) et se vend facilement. Depuis 2012, la noix de cajou est devenue la deuxième ressource agricole d'exportation d'Afrique de l'Ouest.

Des producteurs qui fêtent « la meilleure campagne de leur vie »

Pourtant très peu de producteurs d'anacarde espéraient vendre un jour à un prix aussi élevé que celui qui leur a été offert cette année. Poussé par une très bonne demande à l'échelle mondiale, le prix de l'anacarde est monté à un niveau élevé sur le marché international avec une majorité d'exportations de noix brute réalisées entre 1200 et 1500 $/t selon les qualités contre 700 à 1100 $/t les années antérieures. Par le passé, les cours internationaux de l'anacarde étaient déjà montés plus haut, notamment en 2011 où ils évoluaient entre 1400 et 1800 $/t. Mais, cette campagne la hausse des prix mondiaux a été fortement amplifiée par la dévaluation des principales monnaies de la sous-région (Franc CFA, Ghanean Cedi, Nigerian Naira, Franc Guinéen, Gambian Dalasi), ce qui a permis aux producteurs d'obtenir des prix jamais atteints par le passé.

Dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les prix pratiqués pour l'achat au producteur ont évolué entre 300 et 700 FCFA/kg. Au cours des 15 dernières années, ils se situaient entre 100 FCFA/kg les mauvaises campagnes et 350 FCFA/kg lors des meilleures. Aujourd'hui, c'est donc la fête dans les villages de producteurs d'anacarde du Nigeria jusqu'au Sénégal. Alors que les prix déjà très bons de la campagne 2011 avaient permis à beaucoup de producteurs de s'équiper en motos, aujourd'hui, c'est le ciment qui coule à flot beaucoup de familles profitant des prix élevés pour construire leur première maison « en dur ».

Des transformateurs locaux très ébranlés

Malheureusement, toute médaille a son revers tant que des mécanismes ne sont pas mis en place pour assurer un développement sectoriel réellement durable de la filière noix de cajou. Faisant face à un prix de la matière première qui a plus que doublé, les transformateurs artisanaux comme industriels de noix de cajou ont dans leur quasi-totalité fermé leurs usines.

Pourtant, l'activité de transformation de l'anacarde connaissait un essor considérable dans la sous-région ces dernières années. Dans tous les pays, de nombreux investisseurs nationaux et étrangers ont construits des usines petites, moyennes ou grosses et les quantités de matière première transformées localement ont été multipliées par 4 entre 2011 et 2014.

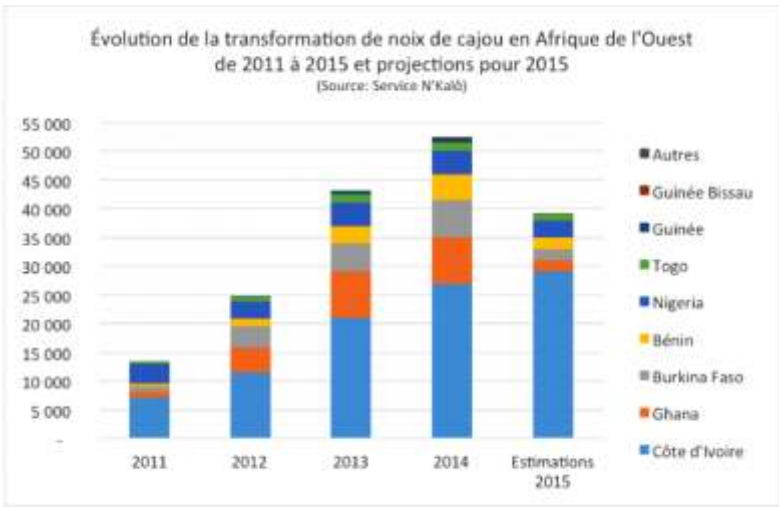

Évolution des volumes de noix de cajou brute transformée en Afrique de l'Ouest et de leur répartition par pays. En 2015, seuls les volumes transformés en Côte d'Ivoire devraient augmenter grâce à la croissance des activités du groupe singapourien Olam. Tous les autres investisseurs dans le secteur de la transformation d'anacarde devraient arrêter leurs usines ou réduire fortement leur activité

La compétitivité de ce secteur demeure précaire. Le principal avantage comparatif pour les transformateurs de la sous-région est le coût de la matière première moins élevé qu'en Asie. Toutefois les entreprises locales souffrent d'un déficit de compétitivité sur l'amortissement des équipements, la productivité et le coût de la main d'œuvre, la valorisation des sous-produits et surtout les frais financiers qui sont beaucoup plus élevés qu'en Asie. Lorsque le prix de la noix de cajou brute est à niveau proche de la moyenne des prix pratiqués au cours des dernières années, la transformation de noix de cajou en Afrique de l'Ouest peut être compétitive avec l'industrie vietnamienne mais lorsque les prix s'envolent, elle ne peut pas suivre.

Des perspectives inquiétantes

Les perspectives pour la prochaine campagne d'anacarde laissent penser que la situation devrait être comparable à celle de cette année. En effet, la croissance de la demande en noix de cajou et la dévaluation des monnaies d'Afrique de l'Ouest devraient continuer d'ici l'année prochaine. Dans ces conditions, certains transformateurs pensent d'ores et déjà à revendre leurs installations et abandonner leurs activités si les pouvoirs publics ne réagissent pas.

Sans nuire aux intérêts des producteurs, il est possible de protéger le développement de l'industrie d'anacarde en Afrique de l'Ouest qui a déjà créé des milliers d'emplois et pourraient en créer des dizaines de milliers supplémentaires. La problématique est avant tout politique. Aujourd'hui, les gouvernements et leurs partenaires techniques et financiers se félicitent d'une croissance de la production et de prix élevés, qui sont les conséquences d'une évolution structurelle du marché mondial, et tardent à réaliser que l'action politique dans la filière anacarde ne doit pas se concentrer sur l'appui à la production (qui est dynamique sans incitation) mais sur l'appui à la transformation qui est un secteur extrêmement stratégique pour la sous-région et dont le développement bénéficierait fortement aux producteurs et à l'ensemble de la filière.

Source: Commodafrica

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net
L'INFO en continu 24H24
Tél (228) 90 04 19 64 /91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : savior.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

LE FONIO, ANCÊTRE DES CÉRÉALES D'AFRIQUE ET UNE "STAR" DANS L'ASSIETTE !

Le Fonio, de son nom scientifique Digitaria exilis (fonio blanc) ou Digitaria iburua (fonio noir), est une plante de la famille des graminées, cultivée essentiellement pour ses graines très petites appelées " wohè" au Togo. D'après les spécialistes, il faut 2.000 graines de fonio pour faire 1 gramme en raison de sa très petite taille qui oscille entre 1mm et 1,5 mm.

Considéré comme la céréale la plus ancienne d'Afrique, cette denrée longtemps délaissée, est depuis quelques années réintroduite dans l'alimentation de plusieurs familles africaines en raison de ses grandes qualités nutritionnelles. Au Togo, le fonio décortiqué est l'aliment par excellence des peuples Akposso.

Le Fonio, un vrai "Alicament" (aliment-médicament)

Considéré (au Mali) comme le "germe du monde", le Fonio est une céréale légère et sans gluten. De part sa fonction nutritive, il surclasse les autres céréales et regorge de plusieurs vitamines dont les Vitamines B1,B2.

"Plus riche que les autres graines en calcium, magnésium, zinc et manganèse, le Fonio contient également deux fois plus d'acides aminés que les autres céréales, notamment méthionine et cystine, particulièrement recommandé aux diabétiques grâce à sa teneur en éléments insulino-sécréteurs" annonce, Top Santé.

Très digeste, le Fonio est en outre parfaitement recommandé pour l'alimentation des enfants, des personnes âgées et pour les personnes ayant des problèmes de poids, de digestion (le Fonio est riche en fibre). Le grain de fonio est réputé avoir des propriétés médicinales. Et selon certains diététiciens, il est indiqué pour les femmes qui allaitent. Cette graine offre également une alternative maligne aux personnes souffrant d'allergie au gluten puisqu'elle n'en contient pas.

Le Fonio ne fait jamais honte à la cuisinière!

Plébiscitée pour ses propriétés

gustatives et nutritionnelles spéciales et exceptionnelles, la "star" des céréales a une haute qualité culinaire et diététique.

Au Togo, il se prête volontiers à de nombreuses présentations et recettes : boulettes, beignets, pain, des salades, etc.

Cuisiné sous forme de couscous, il est souvent accompagné d'une sauce à base de poulet. En dessert, il se présente sous une forme très répandue dans certaines régions du pays: la fameuse bouillie sucrée et glacée, agrémentée de lait caillé !

Les nawdba (losso) en font une pâte (akoumé) et des beignets appelés "tsintsinbi".

Au sud du Togo, les Akposso et les Akebou confectionnent un plat de fonio et de haricot pour des occasions particulières. Aliment de prestige très appétissant et produit gastronomique, le fonio est également au centre des festivités "Ovazou" en pays Akposso et Akebou.

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) qui lui a même consacré un site (http://fonio.cirad.fr) conclut par un proverbe populaire qui résume bien son utilité : "Le fonio ne fait jamais honte à la cuisinière".

Le Fonio fait partie des céréales exposées depuis le 1er Mai dans les stands du Togo qui participe jusqu'au 31 Octobre prochain à l'«ExpoMilano 2015», une « Exposition Universelle » qui se déroule à Milan (Italie) sous le thème: « Nourrir la Planète, Energie pour la Vie ».

« Des européens qui n'ont jamais vu le Fonio, le prennent dans leurs mains et demandent : qu'est ce que c'est ? Comment vous vous en nourrissez ? Qu'est ce que cela vous apporte en termes de nutriments ? », a déclaré M. Kueku Banka-Johnson.

En bonus, petite recette
Fonio : Cuisson pilaf

Laver le Fonio, faire revenir des oignons ou d'autres condiments comme le gingembre, les échalotes et ajouter les céréales puis saler. Ajouter de l'eau et porter rapidement à ébullition avant de laisser cuire à feu doux pendant une petite dizaine de minutes. Laissez reposer avant de servir.

Ambroisine MEMEDE

www.savoirnews.net

Projet de Développement Rural de la plaine de Djablé (PDRD)

Maîtrisons l'eau pour booster la production agricole et le développement socio-économique de la plaine de Djagblé

VISITEZ
ENTREE GRATUITE

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ (SIALO)

&

LA 1ÈRE EXPOSITION DE L'EMBALLAGE ET DU PACKAGING

19 > 23 Août 2015. CETEF «TOGO 2000», Pavillon OTI.

" EMBALLAGE ET TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES "

Expositions Ventes

Rencontres B2B Conférences

Journées thématiques

Concours Nuit du SIALO

Info: 22 34 96 04 - www.sialo.org

***SIALO**, de la terre à la table...*

SPECIAL CASHEW DAY

Cette année, à l'occasion de la 4ème Edition du Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO) qui est une opportunité de promotion et d'échange entre les acteurs et les professionnels de l'agribusiness du Togo, d'Afrique et d'ailleurs, CENTAURE COMMUNICATION et la GIZ TOGO organisent une journée dédiée à la filière anacarde dénommée « CAJOU-ISSONS A LA TOGOLAISE ».

UNE OCCASION UNIQUE POUR :

- Découvrir l'Analyse de la Filière Anacarde au Togo avec les données du premier recensement national des producteurs (MAEP/GIZ) et les premières données statistiques de la filière.
- Suivre la présentation par un expert international de l'évolution du marché de cajou : Quels sont les défis du marché de l'anacarde ?

UNE OPPORTUNITÉ POUR DES DÉMONSTRATIONS PRATIQUES :

- Comment connaître la qualité de ses noix de cajou (Kernel Out Turn Ratio)?
- Comment améliorer son matériel végétal anacardier à travers le greffage?

SPECIAL CASHEW DAY, c'est aussi la dégustation de différentes recettes culinaires à base de la noix de cajou.

Date: 21 Août 2015
Lieu : Salle de Conférence du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « Togo 2000 ».

NB : Entrée uniquement sur présentation d'invitation, les badges exposants ne sont pas autorisés.

Information au 22 30 27 27 ou www.sialo.org

coopération allemande | giz | Centaure Communication event

VENEZ PARTICIPER A LA JOURNEE SPECIALE DE L'EMBALLAGE & DU TRANSPORT DES PRODUITS AGRICOLES & ALIMENTAIRES

20 Août 2015, CETEF "TOGO 2000"

09H-13H : RENCONTRE EMBALLAGE

Vous êtes dans la transformation de produits agricoles et l'emballage a été souvent pour vous une épineuse question ?
Pendant le SIALO, des experts et des spécialistes nationaux et internationaux de l'emballage viendront à vous avec des solutions à travers
- des communications et
- des partages d'expériences

pour rendre vos produits plus compétitifs sur les lieux de vente.
Ce programme sera suivi d'une exposition de matériels d'emballage, de conditionnements et de packaging.

14H30-18H : RENCONTRE TRANSPORT DE PRODUITS AGRICOLES & ALIMENTAIRES

Vous souhaitez exporter vos produits agricoles vers le marché international ? Ceci reste une question de normes et de logistiques adéquates !
Découvrez au cours de cette rencontre
- des exportateurs et importateurs avertis,
- des professionnels du transport routier,

maritime et aérien qui à travers des présentations vous proposent les différents services et les astuces pour réussir le transport de vos produits agricoles.

Entrée libre sur invitation

Info: +228 22 34 96 04 / 90 30 26 53 ou www.sialo.org

coopération allemande | giz | Centaure Communication event